

Nouveaux horaires de garderie

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue a décidé de revoir les modalités, trop complexes, de facturation de la garderie. Par ailleurs, les élus ont constaté que des enfants sont déposés sans surveillance devant le portail de l'école et attendent l'ouverture de l'école. Après échanges avec les agents concernés par ce service et la com-

mission budget élargie à quatre représentants des parents d'élèves, un nouveau fonctionnement est mis en place : le matin de 7 h 30 à 8 h 30 garderie payante, de 8 h 30 à 8 h 50 pré-accueil gratuit, le soir de 16 h 20 à 16 h 50 pré-accueil gratuit, et de 16 h 50 à 18 h 30 garderie payante.

> **Jeunes.** Une participation de 80 € est attribuée au Fonds

d'aide aux jeunes pour l'année.
> **14 Juillet.** Un repas, sur réservation en mairie avant le 8 juillet, sera proposé sur le site de La Figère, avec la maison Herrouet comme traiteur. La journée sera animée par le groupe de musique Rock Ze Mwapa's band dont un membre habite sur la commune. Un concours de pétanque sera organisé l'après-midi.